

A VRAI DIRE

Jo Vanhecke
 Chef de service cellule football
 SPF Intérieur



“
 Prise de responsabilités ne rime pas avec ‘déploiement massif’, mais plutôt avec ‘déploiement efficace’

Jusqu’à l’entrée en vigueur de la ‘loi football’, qui a introduit un mécanisme de sanction sur mesure, rapide et efficace, la plupart des auteurs d’incidents liés au football s’en tiraient impunément, ce qui avait pour effet de décourager les services de police. La pression des médias sur les décideurs et la démotivation de la police se sont traduites par l’émergence d’une vision, scientifiquement non fondée, selon laquelle prendre ses responsabilités revient à déployer de lourds effectifs policiers (occupation du terrain et démonstration de force ostentatoire). Les temps ont changé et l’approche adoptée par la police est, elle aussi, en train d’évoluer. Les grands déploiements disproportionnés ne suscitent plus la moindre adhésion. Certaines zones ont bien compris cette nouvelle donne. Le maintien de l’ordre public lors des matches de football procède d’une vision et d’une stratégie dynamiques s’inscrivant dans le long terme et fondées sur la collecte et l’échange d’informations, le partenariat (en ce compris avec les supporters) ainsi que l’‘hospitalité’.

Hélas, on ne relève en Belgique aucune observation sur le terrain ni aucune étude scientifique approfondie sur l’approche policière des matches de football, dont les dirigeants pourraient s’inspirer. On peut toutefois tirer des leçons intéressantes d’expériences de grande envergure menées dans d’autres pays. On pourrait prendre comme point de départ le *crowdmanagement* et quelques principes fondamentaux. Ainsi, une foule se comporte différemment selon qu’elle estime qu’une intervention policière est justifiée ou injustifiée et axée ou non sur les risques présents (et non sur la foule entière). Une approche *low-profile* diminue considérablement le risque d’escalade. Certains la qualifient d’‘approche douce’, mais c’est tout le contraire. Il s’agit de fixer et d’imposer des seuils de tolérance clairs, et ce, non pas par des interventions musclées dirigées contre tous les supporters, mais bien par la communication et, si nécessaire, par des actions ciblées à l’encontre de ceux qui outrepassent (ou risquent d’outrepasser) ces seuils de tolérance. La ‘loi football’ permet d’apporter une réponse rapide et adéquate à ces comportements transgressifs. Au vu de ces éléments, on peut affirmer que le déploiement et l’intervention des services de police doivent être proportionnels au risque présent, lequel est dynamique par nature. Aussi, prendre ses responsabilités n’implique pas de déployer des effectifs policiers de manière massive, mais bien de manière efficace (privilégier la qualité et non la quantité). Le recours fructueux aux spotters, qu’il soit associé ou non à l’intervention d’équipes spécialisées dans la collecte de preuves, repose précisément sur ces principes. Si elle a connu d’importants progrès ces dernières années, la sécurité dans le domaine du football peut encore s’améliorer. Les risques augmentent à mesure que l’approche menée à l’encontre des vrais fauteurs de troubles perd en cohérence du fait de l’adoption de seuils de tolérance bien trop élevés. Le fait de déployer – pour ‘compenser’ – des policiers en masse et de façon ostentatoire, quand bien même on utilise le vocable ‘police d’accueil’ pour les décrire, est perçu comme illégitime, ce qui peut en outre provoquer des réactions contraires à celles escomptées. Adopter une approche fondée sur l’‘hospitalité’ et l’analyse dynamique des risques, associée à des seuils de tolérance communiqués et imposés de manière univoque, permet une utilisation plus efficace des moyens. La zone VLAS a franchi le cap récemment. Bien que cette idée semble inspirer quelque réticence à certains, l’expérience et la recherche scientifique orientée vers la pratique montrent que c’est la bonne façon de procéder. Les premiers résultats positifs peuvent s’observer lors des matches à domicile du FC Courtrai, et le concept est en permanence évalué, perfectionné et affiné. L’évolution et la dynamique : deux concepts-clés pour l’avenir! ■